'influenza aviaire communément appelée grippe aviaire, désigne les différents

formes du virus de la grippe qui infecte les oiseaux sauvages et les oiseaux domestiques. C'est une maladie infectieuse virale tre contagieuse, transmissible entre oiseaux et volailles, plus rarement à des mammifères, et habituellement difficilement transmissib à l'homme. La consommation de produit alimentaire à base de volaille ne présente aucun risque.

Comment se transmet le virus?







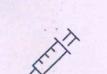
Par des équipements contaminés et mal nettoyés Par contact direct entre animaux

Par contact indirect via des personnes ou par l'environnemer

Quelles mesures de prévention?







Les oiseaux d'élevage sont mis à l'abri pour éviter tout contact avec des oiseaux sauvages malades

Les éleveurs et les professionnels appliquent des mesures sanitaires strictes; ils réalisent des autocontrôles pour détecter rapidement la présence du virus.

La vaccination n'est pa encore possible mais des expérimentations sont en cours

Que fait l'État en cas de foyer?



Abattage des oiseaux concernés pour éviter la transmission du virus à d'autres élevages

Autour du foyer, des mesures sont prises pour protéger les oiseaux d'élevage et captifs

Versement d'une compensation financière à l'éleveur en dédommagement des oiseaux abattus

Les oiseaux abattus n'entrent pas dans la chaîne alimentaire

Que faire si vous trouvez un oiseau mort?





Ne touchez pas l'oiseau, mais notez le lieu de découverte (le géolocaliser si possible).

Signalez-le à l'Office départemental de la biodiversité, ou à la Fédération des chasseurs et informez la mairie

Si vous allez ensuite da un élevage de volaille ou une basse-cour, changez de vêtement et de chaussures